
10.05.2005 - 12:20 Uhr

Coop choisit PayNet en tant que réseau pour les factures électroniques

Wallisellen (ots) -

D'ici 2 ans, Coop veut recevoir de ses fournisseurs la majorité des factures de manière électronique. L'élément déterminant ayant conduit à la décision pour PayNet, était un résultat convaincant de la solution PayNet, dans le cadre d'un projet pilote. Egalement inclus, un contrôle de fonction de la conformité TVA par l'Administration Fédérale des Contributions (AFC).

Coop a identifié très tôt que les factures papier représentaient pour elle, mais également pour ses fournisseurs, un travail et un coût élevé, et que le passage à la facture électronique apportait des avantages indubitables à toutes les parties. Lors du choix de PayNet, le respect des dispositions légales en matière de TVA et un soutien optimal des processus opérationnels, étaient pour Coop des conditions décisives. Coop ainsi qu'une sélection de fournisseurs ont participé à un projet pilote, permettant de vérifier les avantages de PayNet ainsi que la conformité TVA dans une situation productive. Entre septembre et décembre 2004, des factures électroniques conformes TVA ont été échangées, et des situations spéciales, comme les annulations, les notes de crédit etc. ont été vérifiées. A la fin de cette phase test, l'Administration Fédérale des Contributions (AFC) confirmait, dans le cadre d'un contrôle de fonction, que la solution mise en place par Coop avec PayNet répondait aux dispositions légales. La décision de Coop pour le réseau PayNet donnera un élan supplémentaire à l'extension de la facture électronique dans le commerce de détail.

Contact:

Ulrike Eckardt
responsable communication PayNet (Suisse) SA
Tél. +41/44/832'93'05
Fax +41/44/832'95'25
E-Mail: ulrike.eckardt@paynet.ch
Internet: <http://www.paynet.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003909/100489917> abgerufen werden.